

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois de novembre deux mille dix-sept à 19 h 30, au Centre communautaire situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Dominique Martel et Josée Goyette, ainsi que Messieurs les conseillers : André Choinière, Louis Matteau, Ghislain Quintal, Éric Rioux, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Albert Santerre.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des membres du conseil municipal
3. Considération et adoption de l'ordre du jour
4. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
5. Première période de questions
6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
7. Virements budgétaires
8. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
9. Résolution établissant le calendrier des séances du conseil pour l'année 2018
10. VOIRIE MUNICIPALE :
- 10.1 Factures du mois d'octobre 2017 :

Mazout Propane Beauchemin	Diesel	1 236,94 \$
Concassage Pelletier	Gravier	2 490,16 \$
Marcel Poutré Transports	Sable abrasif	11 039,80 \$
Rainville Automobile 1975	Réparation 10 roues	716,37 \$
Eurovia Construction Inc.	Chemin Mystic Flextech	136 125,65 \$
Denis Gagnon	Réparation entretien camions	2 367,34 \$
Marcel Poutré Transports	Fossés Steel Murphy	2 993,96 \$
Luc Lague et Fils inc.	Drainage Mystic	1 132,50 \$
Lignes Maska	Lignage de rues	7 550,50 \$
Les Entreprises Denex	Réserve et fossés	4 759,97 \$

11. Présentation de l'offre pour le déneigement des entrées et bornes publiques
12. Nomination du représentant municipal sur le comité de gestion de l'aréna de Bedford
13. Nomination représentants municipaux sur le comité incendies
14. Autorisation ministérielle — Demande de prolongation de délais pour la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, suite à l'entrée en vigueur du règlement 08-0616
15. ADOPTION règlement numéro 2017.10302 modifiant le règlement numéro 2008.08302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;
16. ADOPTION règlement numéro 2017.10303 modifiant le règlement numéro 2008.08303 intitulé ZONAGE, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;
17. ADOPTION règlement numéro 2017.10305 modifiant le règlement numéro 2008.08305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

18. Demande de soutien financier Équipe Ultrac
19. Résolution pour la journée de commémoration et d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes
20. Demande d'appui — Pacte rural — pour le projet Commun'École
21. Invitation au souper-conférence de la Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand 60 \$/pers. et demande de dons de la pour un montant de 90 \$ soit 5 \$ par élève de la Municipalité.
22. Demande de l'organisme «*Au Diapason*» d'achat de fleurs poinsettias au montant de 20 \$ l'unité, afin de les soutenir dans leurs activités
23. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire 2018-2021 à des fins de consultation
24. Recommandations — Comité incendie
  - Recommandation 17-263 : Le budget 2018 pour le service de prévention recommandé est de 85 776 \$ en matière de prévention et de 14 000 \$ en matière de la sécurité civile.
  - Recommandation 17-264 : suite au dépôt de la candidature de M. Ralph Gilman dans le cadre de la Journée nationale de reconnaissance des pompiers 2017. Le comité recommande qu'une motion de félicitation soit décernée à M. Gilman pour la citation d'honneur qu'il a reçu le 13 octobre 2017.
  - Recommandation 17-265 : recommandation la dépense supplémentaire de 3 128 \$ pour l'achat de détecteurs de fumée.
  - Recommandation 17-266 : recommandation pour la demande d'autorisation de la municipalité de St-Ignace afin qu'elle mandate le SSI de Bedford pour corriger la borne sèche de St-Ignace.
  - Recommandation 17-267 : recommandation d'accepter le budget de dépense 2018 en matière de sécurité incendie pour un montant de 354 879 \$.
25. Rapport budgétaire incendie
26. ADOPTION du règlement numéro 282,102 017 concernant la collecte des déchets, des matières résiduelles destinées au recyclage et la collecte des matières compostables sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, abrogeant le règlement numéro 282.092004
27. Résultats appel d'offres pour les collectes des matières résiduelles (ordure, recyclage et compostage)
28. Résolution pour l'achat des bacs bruns et des bacs de cuisine, ainsi que le choix du type de livraison.
29. Reddition de compte dossier 00025273-1-46095 (16) — 2017-06-07-41
30. Reddition de compte dossier 00025350-1-46095 (16) — 2017-07-18-40
31. Carte Visa affaires nomination de la signataire et autorisation de limite
32. Approbation des factures et paiements suivants :

Mélanie Thibault	Remboursement de facture et frais de déplacement	528,65 \$
Traiteur Beulah	Élection — traiteur	258,70 \$
Construction Marc Chevalier	Réparation centre communautaire	2 696,11 \$
Lussier Architecte	Modification des plans	755,96 \$
Gestim inc.	Intégration REGES	1 868,34 \$
Avizo	ABS étude de percolation	1 092,26 \$
Ville de Bedford	2 <sup>e</sup> versement — prévention	5256,71
Ville de Bedford	2 <sup>e</sup> versement — incendie	21 248,78 \$
33. Matériel informatique
34. Formation sur l'éthique
35. Autorisation de paiement des salaires aux employés électoraux selon la table de rémunération de la LERM
36. Porte jardin du centre communautaire réparation ou remplacement requis
37. Renouvellement contrat de service avec la Croix-Rouge canadienne

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

38. INFORMATION
39. Deuxième période de questions
40. Correspondance de monsieur le maire
41. Affaires diverses
42. Approbation des comptes à payer
43. Clôture (ajournement) de la session ordinaire

**2017.11243**      **Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 novembre 2017**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour proposé le 13 novembre 2017 soit approuvé tel que présenté, en laissant le point « Affaires diverses » ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

**2017.11244**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

**Période de questions**

M. Baraby s'adresse au conseil concernant le projet de garage municipal et offre son immeuble pour la vente ou la location.

Monsieur le maire prend note de l'offre et avise M. Barnaby qu'un comité sera mis en place pour étudier le dossier du projet de garage municipal.

**Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires**

La directrice générale mentionne au conseil que les déclarations d'intérêts pécuniaires de ont été déposées.

**Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$**

Étant donné que des factures comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ doivent être corrigées et que cela affecterait le rapport, la directrice propose que la liste soit déposée dès la réception des factures et qu'une séance extraordinaire soit tenue pour officialiser le dépôt. De plus des avis public et affichage seront effectués afin d'assurer la communication des informations aux citoyens.

**2017.11245**      **Établissement du calendrier 2018 des séances ordinaires**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge pour 2018, qui se tiendront, le lundi et qui débiteront à 19 h 30, à savoir :

lundi, 8 janvier 2018	lundi, 5 février 2018	lundi, 5 mars 2018
lundi, 9 avril 2018	lundi, 7 mai 2018	lundi, 4 juin 2018
lundi, 9 juillet 2018	lundi, 6 août 2018	lundi, 10 septembre 2018
lundi, 1 <sup>er</sup> octobre 2018	lundi, 5 novembre 2018	lundi, 3 décembre 2018

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**2017.11246**      **Dépenses de voirie municipale du mois d'octobre 2017**

Il est proposé par André Choinière, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les dépenses en voirie suivantes :

Mazout Propane Beauchemin	Diesel	1 236,94 \$
Concassage Pelletier	Gravier	2 490,16 \$\$
Marcel Poutré Transports	Sable abrasif	11 039,80 \$
Rainville Automobile 1975	Réparation 10 roues	716,37 \$
Eurovia Construction Inc	Chemin Mystic Flextech	136 125,65 \$
Denis Gagnon	Réparation entretien camions	2 367,34 \$
Marcel Poutré Transports	Fossés Steel Murphy	2 993,96 \$
Luc Lague et Fils inc.	Drainage Mystic	1 132,50 \$
Lignes Maska	Lignage de rues	7 550,50 \$
Les Entreprises Denex	Réserve et fossés	4 759,97 \$

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11247**      **Déneigement centre communautaire et mairie**

Il est proposé par Dominique Martel, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Monsieur André Gagnon, datée du 30 octobre 2017, pour le déneigement des cours de la mairie, le stationnement du Centre communautaire, l'Église de Mystic et devant les réserves d'eau sur le chemin de Saint-Ignace pour la saison hivernale 2017-2018 au prix 1 482,85 \$ plus taxes. Le présent contrat est payable en quatre (4) versements aux dates suivantes : le 4 décembre 2017, le 8 janvier 2018, le 5 février 2018 et le 5 mars 2018.

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11248**      **Nomination du représentant municipal sur le comité de gestion de l'aréna de Bedford**

ATTENDU QU'il est nécessaire de mandater un nouveau représentant temporaire pour siéger sur le comité de gestion de l'aréna de Bedford ;

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Louis Matteau et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur André Choinière soit nommé à titre de représentant municipal pour siéger sur le comité de gestion de l'aréna de Bedford

ADOPTÉE

**2017.11249**      **Nomination du représentant municipal sur le comité intermunicipal des incendies de Bedford**

ATTENDU QU'il est nécessaire de mandater un nouveau représentant temporaire pour siéger sur le comité intermunicipal des incendies de Bedford.

Il est proposé par André Choinière, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Éric Rioux soit nommé à titre de représentant municipal pour siéger sur le comité intermunicipal des incendies de Bedford.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE monsieur Éric Rioux soit nommé pour le comité de gestion dans le projet d'agrandissement de la caserne de Bedford.

ADOPTÉE

2017.11250

**ADOPTION du règlement 2017.10302 modifiant le règlement numéro 2008.08302 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin de rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Quintal appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2017.10302, modifiant le règlement numéro 2008.08302 intitulé PLAN D'URBANISME afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2017.11251

**ADOPTION du règlement numéro 2017.10303 modifiant le règlement numéro 2008.08303 intitulé ZONAGE, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin de rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis Matteau, appuyé par André Choinière et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2017.10303, modifiant le règlement numéro 2008.03303 intitulé ZONAGE, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

2017.11252

**ADOPTION du règlement numéro 2017.10305 modifiant le règlement numéro 2008.08305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin de rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2017.10305, modifiant le règlement numéro 2008.03305 intitulé CONSTRUCTION, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

**2017.11253**

**Appui aux 12 jours d'action pour contrer la violence envers les femmes et engagement du port du ruban blanc en signe de solidarité envers cette cause.**

CONSIDÉRANT qu'en 1991, le parlement du Canada a établi la date du 6 décembre afin de souligner le terrible drame de l'école polytechnique de Montréal en 1989 où quatorze jeunes femmes ont été victimes de la haine envers les femmes ;

CONSIDÉRANT qu'en plus de commémorer cet événement tragique, le 6 décembre offre l'occasion de réfléchir au phénomène de la violence dans notre société. Que l'on parle de la difficulté des hommes, femmes et enfants, nous devons comme individu et comme collectivité concevoir que la violence est une réalité quotidienne de notre société afin d'envisager des mesures concrètes et d'éliminer toutes formes de violence ;

CONSIDÉRANT que dans sa quête pour éliminer le fléau de la violence faite aux femmes, la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge est convaincue qu'il est nécessaire d'obtenir le partenariat de la collectivité,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la campagne de sensibilisation de 12 jours d'action (du 25 novembre au 6 décembre 2017) pour contrer la violence envers les femmes et conséquemment, en signe de solidarité envers cette cause, de porter le ruban blanc.

QUE copie de la présente résolution soit acheminée à madame Julie Quinton, agissant pour le comité des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, de la coalition des groupes de femmes de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

**2017.11254**

**Demande d'appui — Pacte rural — pour le projet Commun'École**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du projet *Commun'École* dans le cadre du pacte rural 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Choinière, appuyé par le conseiller Louis Matteau et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil appuie la demande au *Pacte rural 2018* de pour le Projet *Commun'École*.

ADOPTÉE

**2017.11255**

**Demande d'aide financière de la Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand**

ATTENDU la demande de commandite de la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand représentant 5 \$ par élève de la municipalité fréquentant JJB ;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU que les sommes recueillies serviront à supporter les élèves lors des activités parascolaires, à défrayer une partie des coûts des activités et apporter une aide financière aux plus démunis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

QU'un montant de quatre-vingt-dix (90 \$) soit versé à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand.

QUE Madame Josée Goyette soit nommée pour représenter la Municipalité lors du prochain souper-conférence.

QUE la Municipalité paie les frais pour l'achat de deux billets pour un montant de soixante dollars (60 \$) pour l'inscription à cette activité.

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/Secrétaire-trésorier

**Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire 2018-2021 à des fins de consultation**

**20 17.11256**

**Approbation des recommandations du comité intermunicipal des incendies de Bedford**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par André Choinière et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge entérine les recommandations suivantes :

- **Recommandation 17-263** : Le budget 2018 pour le service de prévention recommandé est 85 776 \$ en matière de prévention et de 14 000 \$ en matière de la sécurité civile.
- **Recommandation 17-264** : suite au dépôt de la candidature de M. Ralph Gilman dans le cadre de la Journée nationale de reconnaissance des pompiers 2017. Le comité recommande qu'une motion de félicitation soit décernée à M. Gilman pour la citation d'honneur qu'il a reçu le 13 octobre 2017.
- **Recommandation 17-265** : recommandation la dépense supplémentaire de 3 128 \$ pour l'achat de détecteurs de fumée.
- **Recommandation 17-267** : recommandation d'accepter le budget de dépense 2018 en matière de sécurité incendie pour un montant de 354 879 \$

ADOPTÉE

**2017.11257**

**Recommandation 17-266 : recommandation pour la demande d'autorisation de la municipalité de St-Ignace afin qu'elle mandate le SSI de Bedford pour corriger la borne sèche de St-Ignace.**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge demande à la Ville de Bedford d'attendre avant d'effectuer cette réparation, car la Municipalité veut faire une tentative de réparation avec un système de nettoyage à pression. Monsieur Gilman sera contacté afin de fixer un moment pour tester la borne.

ADOPTÉE

**2017.11258**

**ADOPTION du règlement numéro 282.102017 concernant la collecte des déchets, des matières résiduelles destinées au recyclage et la collecte des matières compostables sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, abrogeant le règlement numéro 282.092004**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à l'adoption d'une réglementation adéquate concernant la collecte des déchets, des matières résiduelles destinées au recyclage et la collecte des matières compostables sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 282.102017 concernant la collecte des déchets, des matières résiduelles destinées au recyclage et la collecte des matières compostables sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, abrogeant le règlement numéro 282.092004.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

**Résultats appel d'offres pour les collectes des matières résiduelles (ordure, recyclage et compostage)**

**2017.11259**

**Résolution pour l'achat des bacs bruns et des bacs de cuisine, ainsi que le choix du type de livraison.**

CONSIDÉRANT le coût budgétaire pour l'achat regroupé, ainsi que le service de livraison des bacs pour le compostage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Martel, appuyé par André Choinière et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil veut se prévaloir de l'offre selon les modalités suivantes :

- 1- 295 bacs bruns au format de 240 litres
- 2- livraison et distribution par le fournisseur
- 3- Marquage du logo de la MRC
- 4- 295 récipients de cuisine de 7 litres avec livraison et distribution

<b>Coût budgétaire unitaire des bacs</b>	
<b>Quantité 295 bacs</b>	
Bac de 240 litres avec aération	53,00 \$
Livraison	1,00 \$
Distribution	5,00 \$
Rabais achat groupé	(2,00) \$
50 % de la TVQ	2,84 \$
Marquage logo MRC	1,00 \$
Coût total	69,84 \$
Subvention PTMOBC	(19,95) \$
<b>Coût total après subvention</b>	<b>40,89 \$</b>
<b>Récipient de cuisine 7 litres</b>	<b>4,00 \$</b>
Livraison	0,15 \$
50 % de la TVQ	0,21 \$
Coût total	4,36 \$
Subvention PTMOBC	(1,45) \$
<b>Coût total après subvention</b>	<b>2,91 \$</b>

ADOPTÉE

**2017.11260**

**Reddition de compte — Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal dossier 00025273-1-46095 (16) — 2017-06-07-41**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration du 2<sup>e</sup> Rang Nord, du 5<sup>e</sup> Rang Nord et de la montée Steel-Murphy ont été complétés ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et il est unanimement résolu et adopté :

QUE la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère des Transports que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

**2017.11261**

**Reddition de compte — Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal dossier 000253501-46095 (16) — 2017-07-18-40**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration du 2<sup>e</sup> Rang Nord, du 5<sup>e</sup> Rang Nord et de la montée Steel-Murphy ont été complétés ;  
POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par André Choinière, appuyé par Dominique Martel et il est unanimement résolu et adopté :

QUE la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère des Transports que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

**2017.11262**

**Carte Visa Affaires : Nomination du signataire et autorisation de limite**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise l'émission de la carte de crédit pour la Municipalité et que Madame Mélanie Thibault soit la signataire ;

QUE ce conseil autorise une limite de crédit sur la carte Visa Affaires de cinq mille dollars.

ADOPTÉE

**2017.11263**

**Autorisation de dépenses et de paiements suivants :**

Il est proposé par Dominique Martel, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements suivants, à savoir :

Mélanie Thibault	Remboursement de facture et frais de déplacement	528,65 \$
Traiteur Beulah	Élection — traiteur	258,70 \$
Construction Marc Chevalier	Réparation centre communautaire	2 696,11 \$
Lussier Architecte	Modification des plans	755,96 \$
Gestim inc.	Intégration REGES	1 868,34 \$
Avizo	ABS étude de percolation	1 092,26 \$
Ville de Bedford	2 <sup>e</sup> versement — prévention	5256,71 \$
Ville de Bedford	2 <sup>e</sup> versement — incendie	21 248,78 \$

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11264**

**Matériel informatique**

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales trois conseillers ne siègent plus sur le conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les tablettes sont presque qu'amorties et que leur valeur marchande actuelle est très basse.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux, et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise la vente des trois appareils à leurs anciens utilisateurs pour la somme de cinquante dollars (50 \$) chacun.

QUE le conseil autorisation la directrice générale à acquérir trois nouvelles tablettes pour un montant de dépense maximum de trois cents dollars (300 \$) l'unité.

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11265**

**Résolution autorisant l'inscription des élus aux activités de formation**

Il est proposé par Dominique Martel, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

Que ce conseil autorise la dépense relative aux inscriptions des membres du conseil aux formations suivantes :

- Éthique et déontologie/4 participants
- Fonctionnement d'une Municipalité/3 participants

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11266**

**Autorisation de paiement des salaires aux employés électoraux selon la table de rémunération de la LERM**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise le paiement des salaires aux employés électoraux.

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11267**

**Réparation ou remplacement de la porte-jardin au centre communautaire**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les dépenses pour la réparation ou le remplacement de la porte-jardin du centre communautaire.

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11268**

**Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Louis Matteau et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la signature par le maire Albert Santerre et la directrice générale, Madame Mélanie Thibault, de l'entente de services aux sinistrés.

QUE le conseil autorise le paiement de la contribution annuelle de cent soixante dollars (160,00 \$).

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**2017.11269**

**Demande d'appui — Pacte rural – Maison de la famille des frontières**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier de l'organisme La Maison de la famille des frontières dans le cadre du pacte rural 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Josée Goyette, appuyé par le conseiller Éric Rioux et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil appuie la demande au *Pacte rural 2018* de l'organisme la Maison de la famille des frontières.

ADOPTÉE

**Deuxième période de questions**

**2017.11270**

**Renouvellement engagement carte vélo**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Louis Matteau et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil accepte de renouveler le contrat pour la carte vélo BM.

ADOPTÉE

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour les dépenses décrites.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11271**

**Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants :

<b>N° déboursé</b>	<b>Date</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
201700367 (I)	2017-10-11	SOCIETE CANADIENNE DES	Timbres	220,29 \$
201700368 (I)	2017-10-23	DISTRIBUTION D'EAU R.C. INC	Eau	5,75 \$
201700369 (I)	2017-10-10	KELLY SANI-VAC	Location toilette	238,98 \$
201700370 (I)	2017-11-13	LIGNES MASKA	Lignage de rues	7 550,50 \$
201700371 (I)	2017-11-13	AVIZO	Étude de percolation	1 092,26 \$
201700372 (I)	2017-11-13	Groupe CCL	papeterie	85,10 \$
201700373 (I)	2017-10-23	HYDRO QUEBEC	Électricité c.c.	155,86 \$
201700374 (I)	2017-10-23	Nopac Environnement	traitement recyclage	179,75 \$
201700375 (I)	2017-10-23	BELL MOBILITÉ	Ipod	201,41 \$
201700376 (I)	2017-10-23	R.I.G.M.R.B.M	enfouissement	1 281,62 \$
201700377 (I)	2017-11-13	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	REGES	1 868,34 \$
201700378 (I)	2017-10-23	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective	877,37 \$
201700379 (I)	2017-10-23	HYDRO QUEBEC	Éclairage des rues	270,04 \$
201700380 (I)	2017-11-13	LUSSIER ARCHITECTE	Plans devis	755,97 \$
201700381 (I)	2017-10-23	RONA	Entretien	17,56 \$
201700382 (I)	2017-10-23	VILLE DE COWANSVILLE	Frais de cour	114,98 \$
201700383 (I)	2017-10-23	TAON	Entretien c.c	402,41 \$
201700384 (I)	2017-10-23	HYDRO QUEBEC	Électricité terrain	35,83 \$
201700385 (I)	2017-10-23	VILLE DE BEDFORD	Comm. Projet Train de nuit	133,34 \$
201700386 (I)	2017-10-23	PAPETERIE COUPAL (2010) INC	Fourniture de bureau	287,82 \$
201700387 (I)	2017-10-23	Enviro5 inc.	Vidange de fosses	1 293,47 \$
201700388 (I)	2017-10-23	SERGE LAVERDIERE	Adapteur	19,55 \$
201700389 (I)	2017-11-13	DENIS GAGNON	Entretien réparation	1 523,42 \$
201700390 (I)	2017-11-13	CONCASSAGE PELLETIER INC.	Pierre	340,37 \$
201700391 (I)	2017-10-23	VIDEOTRON LTÉE	Téléphonie mairie	369,21 \$
201700392 (I)	2017-10-23	REMI CORRIVEAU	Logo camion	229,95 \$
201700393 (I)	2017-10-23	SEAO-CONSTRUCTO	Appel d'offres	18,70 \$
201700394 (I)	2017-11-13	CONSTRUCTION MARC	réparation c.c.	2 696,11 \$
201700395 (I)	2017-11-13	LUC LAGUE & FILS INC.	tuyaux	1 132,50 \$
201700396 (I)	2017-10-23	Environex	Analyse	275,94 \$
201700397 (I)	2017-11-13	LIBRAIRIE MODERNE	Volumes bibliothèque	2 039,93 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

201700398 (I)	2017-11-13	DENIS GAGNON	Entretien et réparation	843,92 \$
201700399 (I)	2017-11-13	HYDRO QUEBEC	Éclairage des rues	279,42 \$
201700401 (I)	2017-11-13	TRAITEUR BEULAH	Élection	258,70 \$
201700402 (I)	2017-11-13	Nopac Environnement	Collectes	3 875,48 \$
201700403 (I)	2017-11-13	SERGE LAVERDIERE	Entretien camion	125,00 \$
201700404 (I)	2017-11-13	RAINVILLE AUTOMOBILE	Entretien et réparation	716,37 \$
201700405 (I)	2017-11-13	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	Papeterie	1 416,15 \$
201700406 (I)	2017-11-07	VILLE DE BEDFORD	Incendie et prévention	26 505,49 \$
201700407 (I)	2017-11-13	MAZOUT & PROPANE	diesel	619,91 \$
201700408 (I)	2017-11-13	VIDEOTRON LTÉE	hébergement	22,98 \$
201700409 (I)	2017-10-17	COPICOM INC.	Contrat de service	76,17 \$
201700410 (I)	2017-11-13	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	Service inspection	1 043,81 \$
201700411 (I)	2017-11-13	MARCEL POUTRE TRANSPORT	Sel de déglçage et Fossés	14 033,76 \$
201700412 (I)	2017-11-13	Nopac Environnement	Traitement recyclage	215,12 \$
201700413 (I)	2017-11-13	PETITE CAISSE	Élection postes et divers	414,85 \$
201700414 (I)	2017-11-13	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective	877,37 \$
201700415 (I)	2017-11-13	SERGE LAVERDIERE	Entretien niveleuse	65,26 \$
201700416 (I)	2017-11-13	R.I.G.M.R.B.M	Enfouissement	1 069,24 \$
201700417 (I)	2017-11-13	MAZOUT & PROPANE	Diesel	617,03 \$
201700418 (I)	2017-11-13	CONCASSAGE PELLETIER INC.	Pierre	2 149,79 \$
201700419 (I)	2017-11-13	LES ENTREPRISES DENEX INC.	Fossés creusage et réserve	4 759,97 \$
201700420 (I)	2017-11-13	VIDEOTRON LTÉE	Facture aout sept octobre nov c.c.	366,27 \$
201700421 (I)	2017-11-13	Mélanie Thibault	Remboursement factures et frais	528,65 \$
201700423 (I)	2017-11-13	EUROVIA QUÉBEC	Flextech chemin de Mystic	136 125,65 \$

**ADOPTÉE**

Je soussignée certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour les dépenses décrites.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorier

**2017.11272**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Ghislain Quintal appuyé par Dominique Martel et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire

\_\_\_\_\_  
Mélanie Thibault, directrice  
générale/secrétaire-trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire